



h o r i z o n p a r r h é s i a

Pratiques de la laïcité ; Neutralité religieuse et égalité de traitement Jeudi 31 janvier 2019, 19h à 21h – Maison des Associations, Genève

Compte-rendu :

Pour cette deuxième activité organisée à Genève, Horizon Parrhésia (HP), en collaboration avec Mme Angela Ullmann du programme CARIM (ETH Zurich), a réuni plusieurs professionnels de terrain dans un espace sécurisé afin de pouvoir parler librement des impacts du fait religieux sur leur pratique.

Dans le contexte bien particulier de la campagne référendaire sur la loi sur la laïcité de l'Etat (LLE), HP a cherché à organiser une séance qui dépasse la polarisation propre à ce sujet en se focalisant sur les pratiques de la laïcité. Pour ce faire, nous avons choisi de contacter cinq grandes institutions publiques ou parapubliques, ainsi que huit administrations communales afin de leur demander de relayer notre invitation à leurs employé.e.s. Suite à ces demandes, la Fondation genevoise pour l'animation socio-culturelle (FASE), l'Hospice Général et la Police genevoise ont accepté de diffuser notre invitation à leur personnel¹. Ce soutien démontre que les grandes institutions publiques sont prêtes à parler de ce sujet épineux sous un angle non polarisant et apolitique comme le propose HP.

La séance a débuté par une présentation des 3P de la laïcité : les principes, les politiques et les pratiques. Les principes relèvent des différentes idéologies qui s'emparent de la question de la laïcité, transformant le mot en terme polysémique. Considérant que cette multitude de points de vue crée la richesse de nos démocraties, HP n'a aucune intention de s'immiscer sur le terrain du débat d'idées souvent très polarisant. Les politiques, quant à elles, renvoient aux différentes dispositions constitutionnelles, législatives ou réglementaires que l'État peut prendre. Ces dispositions sont le reflet des idéologies des forces en présence, allant de l'interdiction des minarets (majorité de la population craignant une islamisation de la société suisse) à la création d'un carré confessionnel musulman dans le cimetière communal de la Ville de Lausanne (majorité PS-Verts au Conseil municipal). A nouveau, HP n'a pas l'intention d'interférer à ce niveau, refusant de mettre en question le fonctionnement de nos institutions démocratiques. Reste ainsi le niveau des pratiques, qui se réfèrent aux aspects concrets de la cohabitation entre les communautés religieuses et la sphère publique ou les institutions publiques, dont l'État a la responsabilité. Selon HP, c'est bel et bien à ce niveau que des solutions pragmatiques, concrètes, applicables et non-dogmatiques peuvent être trouvées.

Le témoignage d'un enseignant² présent à cette séance donne un excellent exemple d'une pratique de la laïcité. Trouvant portes closes devant le Musée d'Histoire Naturelle lors d'une sortie, les enseignant.e.s de deux classes de primaire décident de monter à la tour de la cathédrale afin de montrer le panorama aux élèves. Ayant à peine franchi les portes de l'Eglise, deux élèves se braquent, éclatent en larmes et ressortent du lieu de culte indiquant que leurs parents leur

¹ Ces trois institutions ont diffusé l'information à l'interne, à la mi-janvier l'une d'entre elles a refusé de véhiculer l'information craignant le climat médiatique tendu à quelques semaines du référendum sur la LLE.

² Le Département de l'instruction publique n'a pas été contacté, mais cet enseignant a été invité directement par les organisateurs.

interdisent de pénétrer dans un édifice sacré non relié à leur religion. Avec une quarantaine d'élèves sous leur responsabilité, les trois enseignant.e.s doivent rapidement trouver une solution à cette problématique où un fait religieux vient contrarier le bon déroulement de leur activité. Finalement, les élèves récalcitrants resteront à l'extérieur, sans provoquer toutefois une vive conversation entre les trois professionnel.le.s.

Même si les positions idéologiques des trois enseignant.e.s pouvaient rentrer en opposition, ils réussirent à trouver un commun accord au niveau des actes. Situation qui fut théorisée en début de session par Mme Angela Ullmann. Tout d'abord, elle expliqua l'importance de faire la distinction entre les valeurs et les actions. Ainsi, même si les valeurs rentrent en contradiction, il est toujours possible de trouver un accord au niveau des actions.

Si lors de la situation de la cathédrale, il fut choisi d'accommoder les élèves, le même enseignant fit le récit d'une autre situation où il resta intransigeant. Au début de l'année, le père d'un élève vint le voir exigeant de lui que sa fille ne soit pas assise à côté d'un garçon. L'enseignant réussit à convaincre le père en évoquant l'importance du groupe et en disant comprendre son point de vue puisque la Suisse avait connu une telle séparation quelques dizaines d'années plus tôt.

Ces deux histoires montrent que l'enseignant n'a pas appliqué une position prédéfinie, mais à chercher à chaque fois la meilleure solution pour le groupe d'élèves dont il a la charge, débouchant une fois sur une accommodation et une autre fois sur un refus.

L'importance du groupe fut également soulignée par l'intervention d'une médecin spécialiste en ethnopsychiatrie. En effet, dans la pratique médicale occidentale basée exclusivement sur le corps d'une seule personne, elle relate l'importance de placer la croyance individuelle dans la pensée collective du groupe d'appartenance. Afin de montrer comment les oppositions de croyances peuvent mener à des situations périlleuses, la médecin relata l'histoire d'un patient africain avec des douleurs abdominales graves, sans causes organiques objectivables. Le patient se dit de plus ensorcelé. Le médecin qu'il consulte réagit en disant que cela n'existe pas en espérant apaiser son patient. Même situation chez le psychiatre qui prend le relais du suivi médical. Ce dernier finit par prescrire des neuroleptiques et établit un diagnostic de psychose chronique. Devant cet exemple, la spécialiste en ethnopsychiatrie prononce ces mots forts : « en croyant rassurer le patient, la médecine le rendu fou. » Outre sa propre pratique, elle évoqua également une situation où un patient avait demandé à son chirurgien de déposer une bible sur son corps lors de l'opération. Amusé, le médecin accepta, montrant que le fait religieux peut s'immiscer là où on ne l'attend pas forcément.

Le témoignage d'un travailleur social hors mur (TSHM) permet de mener la réflexion à un autre niveau. Lors de son récit, il indiqua que les faits religieux ne viennent pas entraver son travail et ne causent que très peu de problématiques au sein de son institution. Interpellé par une participante qui doutait de cette réalité, le TSHM parla de l'importance des valeurs de la FASE qui sont la libre adhésion et le non-jugement. Ainsi, même s'il raconta connaître l'adresse d'un boucher Halal aux Pâquis, il indiqua que les jeunes ne faisaient que très peu de demandes liées aux faits religieux, car ils étaient confrontés à un cadre souple qu'ils rejoignent de leur plein gré, mettant en résonance les cadres plus strictes de la médecine et de l'éducation obligatoire. Le professionnel souligna également le danger du cadre trop souple, qui prend le risque de s'adapter à des demandes pouvant être discriminatoires. Autre point intéressant, le TSHM mentionna l'autorégulation au sein des groupes de jeunes aux sujets des questions religieuses. Ainsi, lorsqu'un groupe prend contact avec un professionnel pour discuter, par exemple, du menu au repas commun, la demande est déjà le fruit d'un consensus entre les jeunes, évitant ainsi une confrontation directe.

L'élément qui ressort de ces différents témoignages est donc l'importance de la rigidité du cadre de l'institution. Un cadre strict créant forcément des réactions fortes, le cas extrême étant le médecin intransigeant qui pousse son patient dans la folie à force de dénigrer son besoin de mysticisme, alors qu'un cadre souple peut plus facilement louvoyer entre les diverses situations, avec le danger d'une suradaptation. Toutefois, le faible échantillon de témoignages ne permet de faire aucune généralité, mais encourage fortement HP à continuer son travail auprès des professionnel.le.s de terrain pour faire remonter les bons fonctionnements permettant une pratique sereine de la laïcité.